

BEACH

2014



VOLLEYADES



DIJON

05-07 juillet



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION SPORTIVE
- 4- PRIX - CHARTE
- 5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach FFVB
+ 33 1 58 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org



1- PRESENTATION

GENERALE

2- ACCUEIL DES DELEGATIONS

3- ORGANISATION SPORTIVE

4- PRIX – CHARTE

5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 58 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org

Les « BEACH VOLLEYADES » sont une organisation sportive avec pour but la promotion et la valorisation de la pratique de haut niveau de Beach Volley auprès des licenciés de la FFVB de la catégorie d'âge « 15 ans et Moins » (U16) et de mettre en avant le travail et les actions des Ligues Régionales et des Comités départementaux à cet effet.

Cette compétition s'organise autour d'une grande réunion de sélections régionales pendant 3 jours au début de l'été.

Comme l'édition précédente, l'ouverture à des équipes autres que des sélections régionales est possible.

L'organisateur des BEACH VOLLEYADES participe, avec la FFVB, au succès de l'événement en remplissant les conditions du cahier des charges spécifiques.

« Bienvenue a Dijon pour les Beach volleyades ».

Fabrice Charchaude, Président du Beach Sport Dijon, organisateur de l'édition 2014.

« Cet événement fédéral est la grande fête des U16 sur le sable Dijonnais. Dans l'enceinte d'un club historique pour le beach volley national (premier club de beach créé en 2001) vous allez vous imprégner de l'esprit des mangeurs de sable, surnom des membres du Beach sport Dijon.

Respectez le lieu, respectez le jeu, et votre séjour sera enclin a des grands plaisirs partagés et centrés sur le plus beau sport qui soit: le beach volley!!

Aloha »

Boubou

« Un rendez-vous essentiel! » .

« Dans le prolongement de l'édition 2013 très réussie sur les côtes charentaises, nous souhaitons le même succès pour de cette quatrième organisation des Beach Volleyades portée par la Beach Sport Dijon. Avec plus de participants chaque nouvelle saison, les Beach Volleaydes mettent en avant le travail et l'implication de nos Ligues et Comités départementaux dans le développement de l'encadrement et des compétitions de Beach Volley auprès des jeunes volleyeurs, marquant ainsi la richesse et la diversité de notre fédération.

Belle compétition à tous ! »

*Cyrille Boulongne-Evtouchenko
Directeur Technique National,*

*François Focard,
Vice Président FFVB*



1- PRESENTATION

GENERALE

2- ACCUEIL DES DELEGATIONS

3- ORGANISATION SPORTIVE

4- PRIX – CHARTE

5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 58 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org

LE SITE DE COMPETITION

Haut lieu de passage des Dijonnais, footing ou ballade en famille, le lac Kir , situé non loin du centre-ville et près de l'axe autoroutier Dijon-Paris, bénéficie d'une orientation optimale et sa plage, entièrement ré-ensablée depuis 3 ans, est des plus agréables.

Ces terrains de qualité sont les seuls à offrir des conditions optimales de pratique du Beach volley sur Dijon. Ils ont déjà vu passer beaucoup de stages de haut niveau ainsi que des joutes mémorables entre joueurs des équipes de France.

PARTICIPATION

La compétition est ouverte prioritairement, en masculin comme en féminin à des sélections régionales ou des sélections départementales .

En cas de tableau incomplet, les équipes de clubs sont autorisées à participer sous réserve qu'il n'y ait pas eu de système de qualification à la compétition organisée soit par la Ligue ou le Comité Départemental de tutelle, ou dans le cas d'un complément d'une délégation régionale avec l'accord de la Ligue de tutelle.

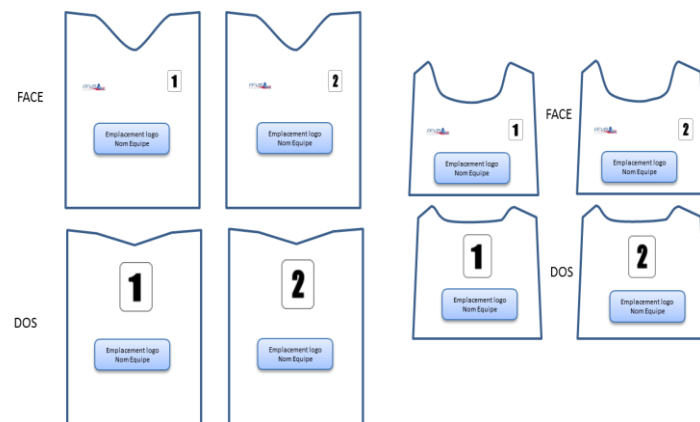
COMPOSITION DES EQUIPES

- joueurs né(e)s en 1999 et après. Les paires doivent être composées de 2 joueurs licenciés BEACH VOLLEY.

TENUE

Chaque équipe devra venir avec ses propres jeux de débardeurs. Prévoir des jeux de couleurs différentes. Chaque jeu est composé de 2 débardeurs ou brassières (pour les féminines), l'un numéroté « 1 » et l'autre « 2 » sur les deux faces, de couleurs identiques, le nom de la Ligue /CD/Club pouvant être inscrit dessus.

Les équipes doivent porter un short court (maillot de bain possible pour les féminines) de couleur et de forme identique .





1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES

DELEGATIONS

3 ORGANISATION SPORTIVE

4- PRIX – CHARTE

5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 58 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org

FRAIS D'INSCRIPTION

350 € par équipe à régler avec l'envoi du dossier d'inscription à l'ordre de l'organisateur local : Beach Sport Dijon, chez Monsieur Charchaude Fabrice 11 d rue JB Baudin , résidence le clos vert, 21000 Dijon Cheque libellé a l'ordre du Beach Sport DIJON.

Une délégation est composée de 2 joueurs et d'un cadre.

HEBERGEMENT- RESTAURATION-TRANSPORT

L'hébergement et la restauration du soir des délégations se feront sur deux sites :

Hébergement :

Site 1 : : CRISD Ethic Etapes Dijon - Centre de Rencontres Internationales –
1, avenue Champollion 21000 DIJON - Tél 03 80 72 95 20 - Fax 03 80 70 00 61

Site 2 : Hotel B'nd B Dijon sud 1, avenue jean moulin 21160 Marsannay,

RESTAURATION

Le midi sur place sous forme de buffet,

Le soir :

Délégation hébergées sur le site 1 :

CRISD Ethic Etapes Dijon - Centre de Rencontres Internationales –
1, avenue Champollion 21000 DIJON - Tél 03 80 72 95 20 - Fax 03 80 70 00 61

Délégations hébergées sur Site 2 :

Cafétéria CASINO face Hotel B'nd B

ACCÈS – DEPLACEMENT SUR SITE

Les délégations gèrent leurs déplacement sur le site de la compétition.

SNCF DIJON – Autoroute A38



1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES

DELEGATIONS

3 ORGANISATION SPORTIVE

4- PRIX – CHARTE

5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 53 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org

ARRIVEES ET DEPARTS DES DELEGATIONS

Chaque délégation devra avertir l'organisateur des conditions techniques de son déplacement (mode de transport, heure d'arrivée et de départ) au moins 10 jours avant la date de début de compétition.

- **Les délégations complètes sont attendues le 04 juillet à 18h sur le site de la compétition.**
- **Les délégations seront libérées à l'issue de la cérémonie de récompenses le 07 juillet 2014, 17h30**

La présentation des licences FFVB Beach est obligatoire à la réunion d'accueil : à défaut, une pièce d'identité et un certificat médical valides seront exigés.

Toute équipe inscrite qui ne se présente pas à l'heure ou qui ne signale pas son absence est déclarée forfait.

Le Directeur de compétition devra mettre en œuvre, en relation avec la DTN, les dispositions adaptées afin de compléter au mieux le tableau.

LIEU DE LA RÉUNION TECHNIQUE :

DIJON (21), plage du lac Kir, terrains du Beach Sport Dijon

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Les équipes organisent et financent leurs déplacements aller-retour.

L'organisateur local a la charge de l'hébergement et la restauration des délégations de la veille au soir de la compétition au déjeuner du dernier jour.

Participation de la FFVB aux frais de transports des délégations : 150 euros maximum

(remboursement sur justificatifs adossés à la note de frais , modèle téléchargeable sur le site internet de la FFVB http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/note_de_frais/ndf.pdf)

Les conditions d'hébergement, de restauration et de transport sont à la charge financière des équipes.



1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES DELEGATIONS

3- ORGANISATION

SPORTIVE

4- PRIX – CHARTE

5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 53 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet@beach@ffvb.org

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Chaque équipe doit confirmer son arrivée au plus tard 48h avant le début de la compétition auprès de la FFVB par mail à l'adresse suivante pmarquet.beach@ffvb.org sous peine d'être remplacée dans le tableau. Toute équipe inscrite qui ne se présente pas à l'heure ou qui ne signale pas son absence est déclarée forfait. Le Directeur de compétition devra mettre en œuvre, en relation avec la DTN, les dispositions adaptées afin de compléter au mieux le tableau.

DIRECTION DE LA COMPETITION

Le tournoi est géré conjointement par la FFVB et l'Association Affiliée-organisatrice locale qui désignent un Directeur de la Compétition, en charge de la gestion sportive du tournoi et de l'animation de la commission « Direction » et de la rédaction et transmission à la FFVB des résultats sur le Relevé Règlementaire.

LES LITIGES ET RECLAMATIONS

Les litiges sont étudiés sur place par la commission « Direction » du tournoi composée du délégué fédéral ou régional, du juge arbitre, du directeur du tournoi, de l'organisateur local, du représentant DTN et du représentant des joueurs (un par catégorie) désigné par ses pairs au moment de la réunion technique. En cas de recours à un vote sur une décision difficile, la voie du délégué fédéral sera prépondérante.

Tout joueur ou équipe qui ne respecte pas l'ensemble des points dudit règlement encourt la disqualification générale.

En aucun cas un match ne sera rejoué.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

La commission « Direction » du tournoi peut décider d'annuler ou de reporter des matches en fonction des conditions météorologiques gênant le bon déroulement de la compétition. En cas d'annulation de la compétition la commission proposera à la DTN une date de replie avant le tournoi final.



1- PRESENTATION GENERALE

2- ACCUEIL DES DELEGATIONS

3- ORGANISATION

SPORTIVE

4- PRIX – CHARTE

5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 53 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org

ORGANISATION SPORTIVE

Le format de compétition sera arrêté sur place en fonction du nombre exacte d'équipes présentes. Le principe général est, à la suite d'un tour de brassage, la tenue d'un tableau à x poules de x équipes, selon les possibilités définies par la Direction du tournoi à la réunion technique et respectant dans la mesure du possible le planning suivant.

J-1	:	18h30 – 19h30 : Accueil + Présentation système d'arbitrage
Jour 1	:	09H00 - 18H30 : tours de brassage
Jour 2	:	09H00 : début des matchs tableaux principaux 14H00 - 19h00 : suite tableaux principaux, matchs de classements
Jour 3	:	09H00 - 15h00 : suite matchs de classement 11H00 : ½ finales, places de 3èmes et 4èmes 15H00 - 17H00 : finales sur 2 terrains par tableau 17H00 : cérémonie de clôture 17h30 : fin du tournoi

Têtes de série

Tour de brassage : Tirage au sort unilatéral pour la répartition des équipes dans les poules. Si deuxième tour, tirage au sort selon répartition issues des poules.

Tableau Final : Tirage au sort par chapeau de tête de série définies à l'issue du tour de brassage.

Élimination possible directe à partir des quarts de finales.

Formats des matchs :

Matchs de brassages, de poules et de classement :

Possibilité de matchs en 2 sets de 15 points et 1 set décisif de 11 points avec 2 points d'écart, avec des changements de camps tous les 5 points ou un set minimum de 21 points avec 2 points d'écart.

Matchs élimination directe :

Possibilité de matchs en 2 sets de 21 points et 1 set décisif de 15 points avec 2 points d'écart.

Conditions particulières : En cas de retard dans l'organisation des qualifications, l'organisateur a la possibilité de modifier la formule sportive.



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION
SPORTIVE
- 4- PRIX – CHARTE
- 5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 53 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet@beach@ffvb.org

BALLONS

Les matches se joueront avec des ballons fournis par les organisations locales, selon les modèles homologués par la fédération sauf recommandations contraires éditées par la FFVB avant la finale.

Modèles recommandés : MIKASA VLS 300

HAUTEUR FILET

Féminine : 2,24 m Masculin : 2,35 m

COACHING DES EQUIPES

Chaque équipe a la possibilité d'être accompagnée d'un entraîneur.

La présence d'un entraîneur diplômé est acceptée dans l'aire de jeu à titre expérimentale, afin de faciliter pour les jeunes joueurs la transition de la pratique de la salle à celle du Beach et d'améliorer ainsi le niveau de pratique.

Particularité : les entraîneurs ne pourront communiquer avec leurs joueurs, sous quelque forme que ce soit, qu'aux temps morts techniques, sous peine d'expulsion de l'aire de jeu au deuxième avertissement. Le temps mort équipe ne peut être demandé qu'à l'initiative de l'un des deux joueurs.

Les entraîneurs seront assis, pendant les échanges et pendant les temps morts équipe, de part et d'autres de la table de marque

ARBITRAGE

Le tournoi est sous la responsabilité d'un juge arbitre désigné par la CCA en relation avec la CRA du site d'accueil.

Phase de poule : Le principe de l'arbitrage par les équipes en attente sera appliqué, selon le principe : des équipes qui ne jouent pas dans une poule arbitrent les équipes d'une autre poule.

Tournoi Final : Pour les matches à élimination directe, le juge arbitre procèdera à une désignation parmi les équipes éliminées.



- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION SPORTIVE
- 4- PRIX – CHARTE
- 5- DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
BEACH SPORT DIJON
+ 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
Direction du Secteur Beach
FFVB
+ 33 1 58 42 22 17
+ 33 6 69 68 23 63
pmarquet@beach@ffvb.org

PRIX « FAIR PLAY » et PRIX « ARBITRAGE »

A l'issue de la compétition seront décernés deux prix par tableau de compétition, récompensant les équipes ayant :

- le mieux répondu à l'esprit du « Fair Play »

et/ou

- s'étant le mieux investi dans l'arbitrage.

Joueurs, encadrements et organisateurs participeront à l'élection des équipes organisée par la Commission de Direction du tournoi sur place.

DES BEACHERS ECO-RESPONSABLES, Charte du joueur qui :

1. Refuse la violence, la tricherie, le dopage ou toute attitude déloyale et se montre exemplaire en toutes situations.
2. Respecte en toutes situations les personnes participants aux compétitions (arbitres, organisateurs, bénévoles, joueurs public, ramasseurs de balles....).
3. Est disponible afin participer à des actions de sensibilisation au développement durable en direction du public.
4. Respecte le lieu de compétition en essayant de limiter le volume de ses ordures et en le ramassant.
5. Participe au tri sélectif mis en place par les organisateurs.
6. Participe à la recherche d'économie d'énergie (éteindre les lumières après son passage dans un lieu, utilisation d'éco-batterie...)
7. ne gaspille pas l'eau et utilise uniquement le volume nécessaire (douches, lavabos, bouteilles...)
8. ne consomme que la nourriture dont il a besoin raisonnablement afin d'éviter le gaspillage et favorise les produits locaux et de saison.
9. favorise le co-voiturage ou les moyens de déplacement écologiques.





- 1- PRESENTATION GENERALE
- 2- ACCUEIL DES DELEGATIONS
- 3- ORGANISATION SPORTIVE
- 4- DOSSIER INSCRIPTION

Contact Organisateur Local :

Fabrice CHARCHAUDE
 BEACH SPORT DIJON
 + 33 6 25 46 85 27
fcharchaude@free.fr

Contact FFVB :

Patrice MARQUET
 Direction du Secteur Beach
 FFVB
 + 33 1 58 42 22 17
 + 33 6 69 68 23 63
pmarquet.beach@ffvb.org

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous trouverez le formulaire d'inscription en ligne sur le site FFVB, rubrique « BEACH VOLLEY », pages Compétitions FFVB, sous rubrique « Beach Volleyades ».

Renseignez les champs correspondants aux nombre d'équipes engagées puis validez l'envoi.

Envoyez ensuite dans les délais les éléments demandés (Frais d'inscription, autorisations parentales), à l'organisateur local.

BEACH VOLLEYADES 2014

FICHE D'INSCRIPTION

*Obligatoire

Instance fédérale : *

- Ligue régionale
- Comité départemental
- Club

Nom de l'instance fédérale : *

(Exemple : Ligue d'Alsace)

Nombre d'équipes participantes Féminines : *

Nombre d'équipes participantes Masculines : *

NOM du correspondant : *

Prénom du correspondant : *

Courriel : *

Téléphone : *

Fait à : *

Le : *

Fiche d'inscription à renseigner avant 15 juin 2014

Règlement par chèque avant le 20/06 à l'ordre du Beach